



Une rencontre organisée
en partenariat avec le

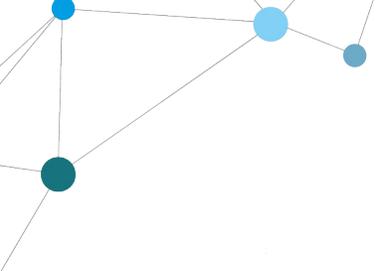


Club des Collectivités engagées pour l'ESS en Auvergne-Rhône-Alpes

24 juin 2021 - 14h-16h

Partenaire communication
via les e-communautés :





Consignes Zoom

- 🔇 Merci de couper votre micro dès le départ et lorsqu'on ne prend pas la parole
- 💬 Utiliser le module converser (ou chat) si vous souhaitez prendre la parole, en indiquant simplement votre nom et fonction, nous vous donnerons la parole
- 💬 Utiliser le module converser également pour poser des questions ou envoyer un message aux intervenants et/ou participants

PROGRAMME

« Economie circulaire : Comment intégrer l'économie circulaire dans les politiques publiques, en s'appuyant sur les acteurs de l'ESS

? »

14h - Accueil et introduction - Avec Damien Gaucherand, vice-président CRESS et directeur d'Innovales

14h05 - Qu'est-ce-que l'économie circulaire et quels sont les liens avec l'ESS ? Définitions et contexte réglementaire - Avec Violayne Le Borgne, chargée de mission à la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes et Margaux Lallemand, chargée de mission au CIRIDD (Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable)

14h25 - Quels sont les enjeux pour les collectivités ? - Avec Anne-Laure Federici, déléguée générale RTES

Suivi d'un temps d'échanges (questions/réponses)

Biodéchets - Avec les témoignages de :

- ❖ Aurélien Chapdelaine, co-fondateur de Terra Preta (63), et Nicolas Bonnet, conseiller métropolitain à Clermont Auvergne Métropole, délégué aux Énergies renouvelables et récupération, à l'Économie circulaire et à la Gestion des Déchets Organiques
- ❖ Mathilde Pierre dit Méry, chargée de mission Trièves Compostage Environnement (38)

Suivi d'un temps d'échanges (questions/réponses)

Réemploi et réutilisation - Avec les témoignages de :

- ❖ Théo Synakowski, développeur territorial chez Merci René (69)
- ❖ Jérôme Juillard, coordinateur de la Ressourcerie Terre d'Eco (15)

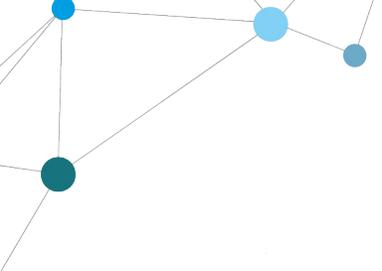
Suivi d'un temps d'échanges (questions/réponses)

15h45 – Retour en plénière Emeline Baume, administratrice RTES, Vice-Présidente du Grand Lyon et coprésidente de la Commission ESS et économie circulaire de France urbaine

Mot de la fin et prochaines rencontres

CARTE DES INSCRITS





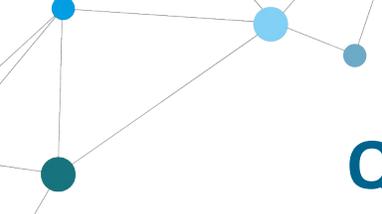
Introduction



Damien Gaucherand

Vice-président CRESS « Nouvelles filières, Transition écologique et innovation sociale » et directeur d' InnoVales





Qu'est-ce-que l'économie circulaire et quels sont les liens avec l'ESS ?

Définitions et contexte réglementaire



Violayne Le Borgne

Chargée de mission à la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes



Margaux Lallemand

Chargée de mission au CIRIDD (Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable)

Economie circulaire et ESS

Quels liens entre ces deux notions ?

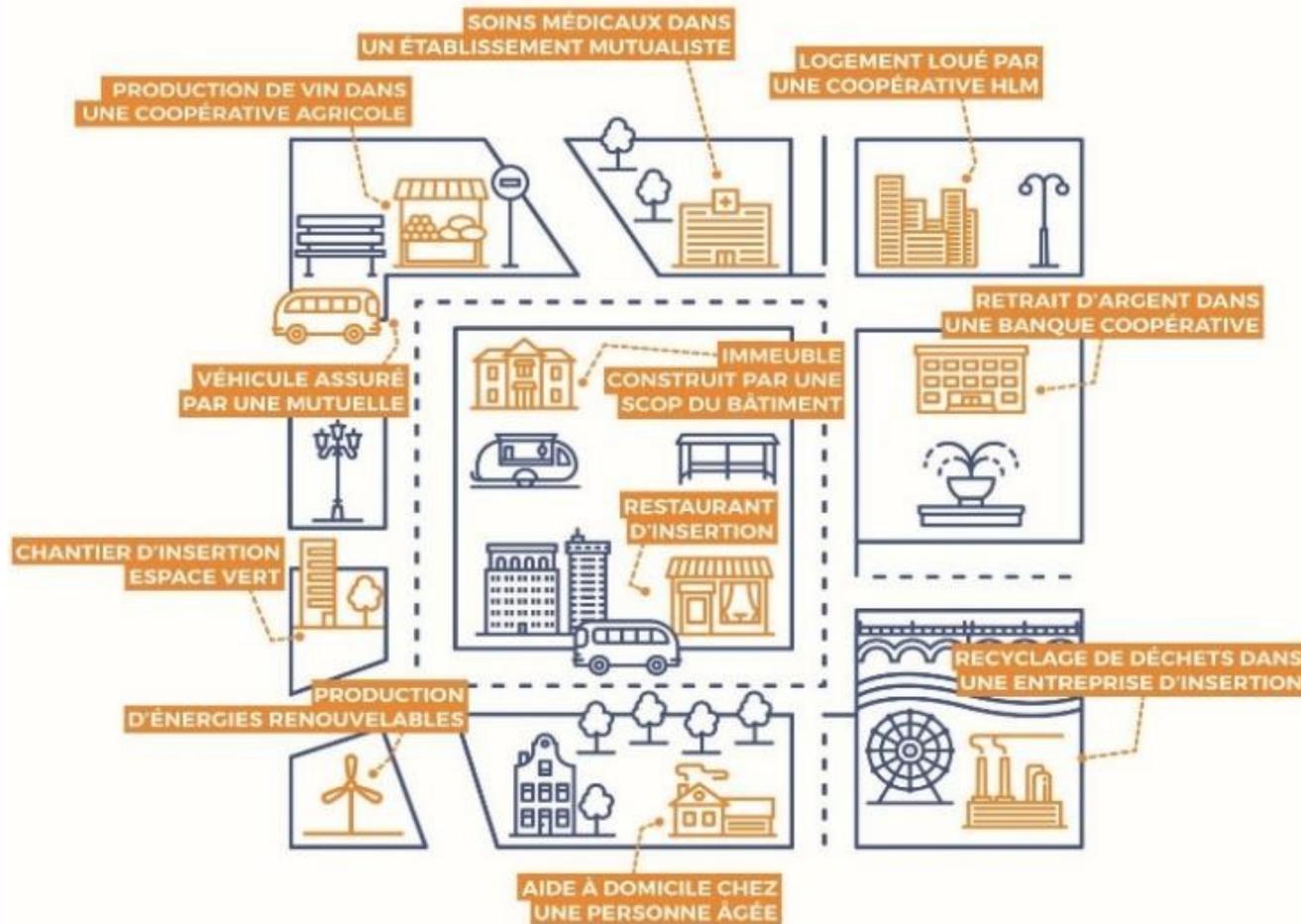


L'économie circulaire : 3 domaines, 7 piliers

Economie circulaire et ESS

L'économie sociale et solidaire :

Quels liens entre ces deux notions ?



Un but autre
que le partage
des bénéfices

Des bénéfices
majoritairement
consacrés au
développement de
l'entreprise

DES PRINCIPES

Une gouvernance
démocratique / information
et participation des parties
prenantes (associés,
salariés, ...)

Des réserves
impartageables

Economie circulaire et ESS

Quels liens entre ces deux notions ?

L'économie sociale et solidaire et
l'économie circulaire :

Transformation des
surplus alimentaires,
don alimentaire

Biodéchets &
compostage

Réemploi et consigne
sur les emballages et
bouteilles

Réemploi des jouets

Réemploi des
textiles, chaussures,
linge de maison

Réemploi
électronique,
électroménager

Réemploi des articles
de sport ; des articles
de bricolage ; ...

Recyclage de
différents matériaux
(papier, cartons,
palettes, ...)

Eco-construction &
réemploi des
matériaux du bâtiment

Réemploi de mobilier

Economie circulaire et ESS

Pour aller plus loin



CARTECO

La carte **Ajouter une structure de l'ESS** Contacter une CRESS Le projet ▾ CONNEXION

Chercher

Afficher sous forme de liste

RÉGION

ACTIVITÉS

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Sensibilisation à la prévention
- Formation à la gestion des déchets
- Mise à disposition de matériel
- Vente de pièces détachées
- Bâtiments durables et matériaux
- Gestion des biodéchets
- Gestion d'emballages
- Seconde vie des objets

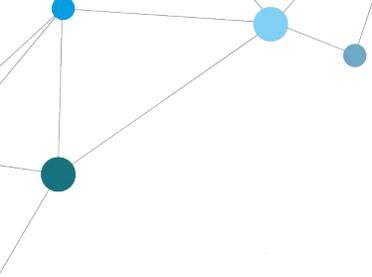
OUVERT AU PUBLIC

Oui

CARTECO
LES STRUCTURES DE L'ESS QUI FONT
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Bienvenue sur la carte des initiatives de la transition écologique et solidaire !

Cette carte référence les structures de l'économie sociale et solidaire engagées au cœur des territoires pour accélérer la transition écologique.



Economie circulaire et ESS

Que dit la loi AGEC ?

Avec 130 articles, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire vise à transformer une économie linéaire dans le sens d'une plus grande circularité et de la préservation des ressources. Elle fixe un certain nombre d'objectifs concernant les collectivités, auxquels les structures de l'ESS peuvent concourir.



Economie circulaire et ESS

Que dit la loi AGEC ?

FOCUS REEMPLOI :

- Les collectivités territoriales doivent désormais **acquérir des biens issus du réemploi ou de la réutilisation**, ou comportant des matières recyclées, dans des proportions fixées entre 20 et 100 %
- Lors de chantiers de réhabilitation et de démolition de bâtiments, le maître d'ouvrage est tenu de réaliser un **diagnostic relatif à la gestion des produits, matériaux et déchets issus de ces travaux**
- Recours obligatoire à des **constructions temporaires** ayant fait l'objet d'un reconditionnement pour réemploi

- Elles peuvent **céder gratuitement** les constructions temporaires et démontables aux structures de l'ESS
- Les déchetteries sont tenues de prévoir une **zone de dépôt destinée aux produits pouvant être réemployés**.



Economie circulaire et ESS

Que dit la loi AGEC ?

FOCUS BIODECHETS :

- 2023 : Les collectivités sont concernées par l'obligation de mettre en place un **tri à la source et une valorisation biologique ou une collecte sélective des biodéchets** lorsqu'elles en produisent plus de 5 tonnes par an.
- “Les secteurs de la distribution alimentaire et de la restauration collective (supermarchés, cantines...) devront **réduire le gaspillage alimentaire de 50 % par rapport au niveau de 2015 et cela d'ici 2025**”



Economie circulaire et ESS

Que dit la loi AGEC ?

Pour en savoir plus sur les autres mesures :

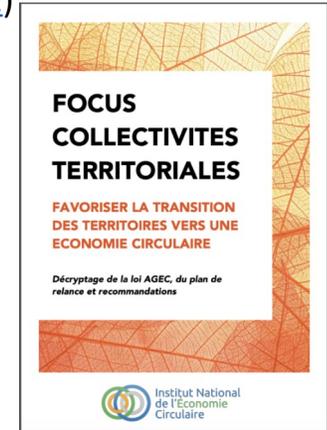
- Implication dans l'évolution des filières REP en lien avec les éco-organismes, notamment dans le cadre du comité des parties prenantes
- Formation pour les élus locaux volontaires sur l'économie circulaire et la prévention et de gestion des déchets
- Renforcement des compétences des maires en matière de lutte contre les dépôts sauvages
- Participation à la lutte contre l'utilisation de plastique à usage unique (ex : gestion de systèmes de consigne, fontaines d'eau potable)
- ...

Ressources :

« [FOCUS COLLECTIVITES TERRITORIALES. FAVORISER LA TRANSITION DES TERRITOIRES VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE. Dé cryptage de la loi AGEC, du Plan de relance et recommandations](#) »

», publié en 2020.

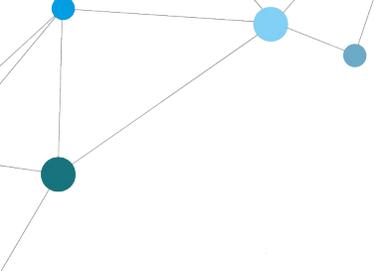
Tableau récapitulatif des obligations concernant l'acquisition de **biens issus du réemploi ou de la réutilisation, ou comportant des matières recyclées** ([décret n° 2021-254 du 9 mars 2021](#))



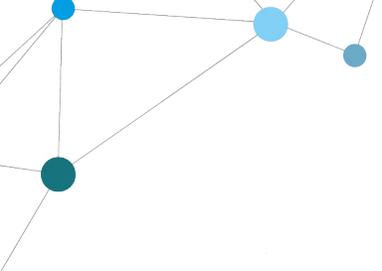
Quels sont les enjeux pour les collectivités ?



Anne-Laure Federici
Déléguée générale RTES



Questions/Réponses



Ateliers au choix

Biodéchets

- ❖ Aurélien Chapdelaine, co-fondateur de Terra Preta (63), et Nicolas Bonnet, conseiller métropolitain à Clermont Auvergne Métropole, délégué aux Énergies renouvelables et récupération, à l'Économie circulaire et à la Gestion des Déchets Organiques
- ❖ Mathilde Pierre dit Méry, chargée de mission Trièves Compostage Environnement (38)

Réemploi et réutilisation

- ❖ Théo Synakowski, développeur territorial chez Merci René (69)
- ❖ Jérôme Juillard, coordinateur de la Ressourcerie Terre d'Eco (15)

Atelier Biodéchets



Aurélien Chapdelaine

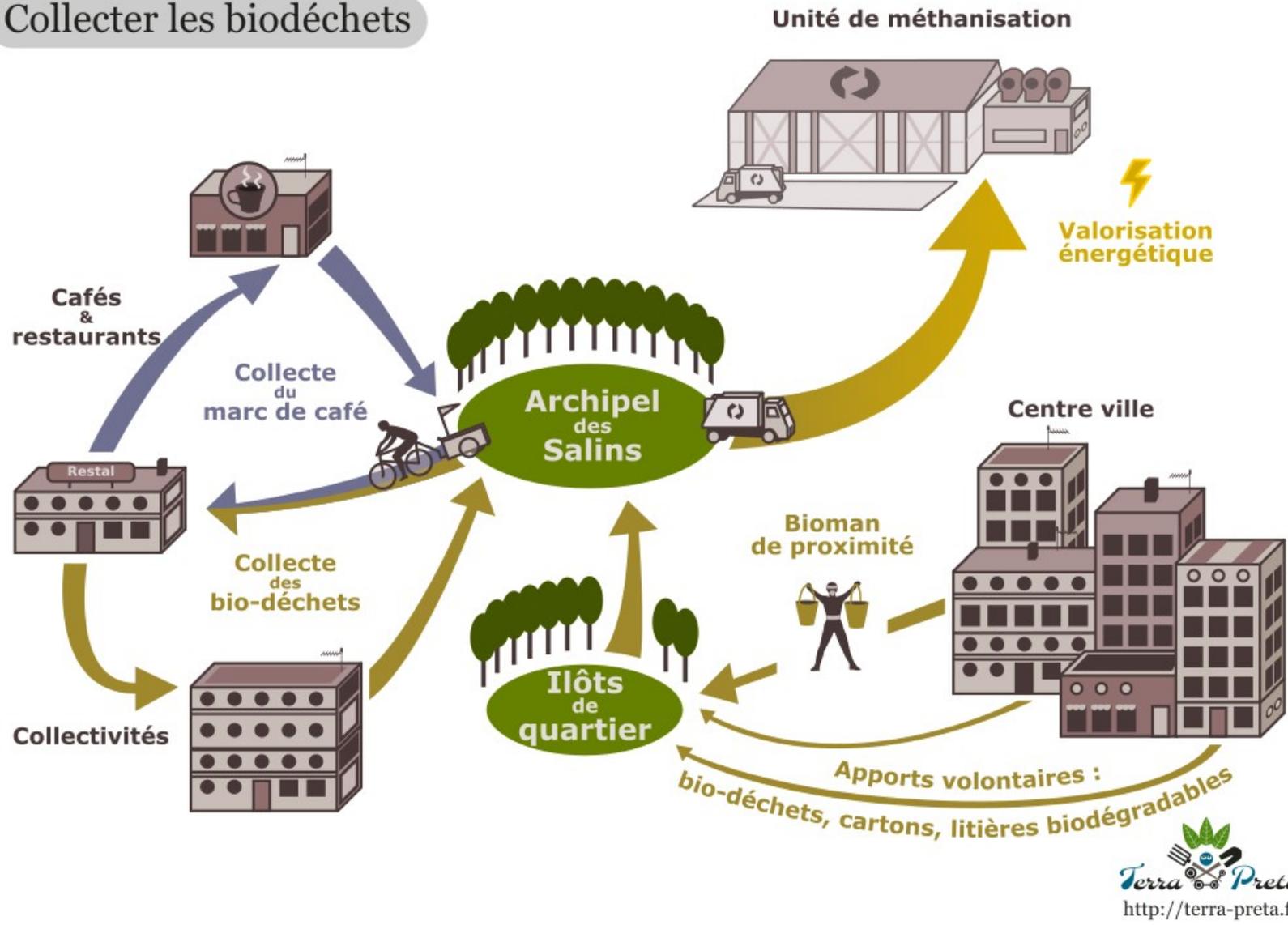
Co-fondateur de Terra Preta (63)

+ **clermont auvergne métropole**

Nicolas Bonnet

Conseiller métropolitain à Clermont Auvergne Métropole, délégué aux Énergies renouvelables et récupération, à l'Économie circulaire et à la Gestion des Déchets Organiques

Collecter les biodéchets



Atelier Biodéchets



Mathilde Pierre dit Méry

Chargée de mission Trièves Compostage Environnement (38)

Trièves compostage & Environnement (TCE)

Structure relais pour les collectivités depuis 2006

Accompagnement à la mise en place d'une Prévention Gestion de Proximité des biodéchets par :

Le compostage domestique

Le compostage partagé et autonome en établissement

Le lombricompostage

La gestion raisonnée des déchets verts

Les méthodes alternatives au zéro phyto

Les toilettes sèches

La lutte contre le Gaspillage Alimentaire

Les défis familles zéro déchet

La phyto épuration





Annemasse Agglo, située en Haute-Savoie et au sein du Grand-Genève

Le territoire d'Annemasse Agglo est situé dans le département de la Haute-Savoie (74). A la fois urbain et rural, le territoire relève des défis de taille, induits par sa proximité avec Genève.

Découvrir

- [Le territoire](#)
- [Les missions et compétences de l'agglomération](#)
- [L'organisation politique](#)
- [L'organisation administrative](#)

Site de compostage du Parc Montessuit



Acteurs :

- Habitants
- Compost & Compagnie 74
- Annemasse Agglo
- Ville d'Annemasse
- TCE



Citoyenneté et Lien social



LE COMPOSTAGE PARTAGÉ



- Diagnostic par un Maître composteur
- Formation des référents de sites
- Matériel de qualité
- Approvisionnement de matières sèches
- Animation des sites
- Valorisation des sites

⇒ **Développe la citoyenneté et le lien social et responsabilise les producteurs**

LES CHIFFRES

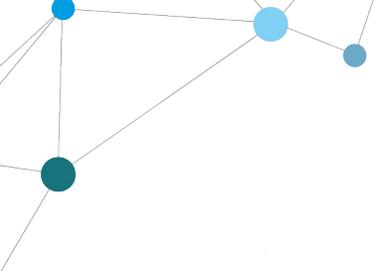


Pour une **collectivité de 100 000 habitants** dont 25 % vivent en zone urbaine, pour atteindre un **taux de couverture de 50 %** :

300 sites de compostage
recevant les biodéchets d'en
moyenne 20 foyers par site

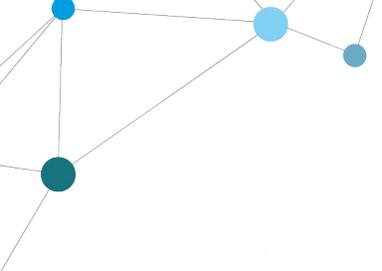
600 référents de site formés
à raison de 8 formations par an

(Source : Retours d'expériences des collectivités et membres du RCC AURA)



Atelier Biodéchets

Questions/Réponses



Atelier Réemploi et réutilisation



Théo Synakowski

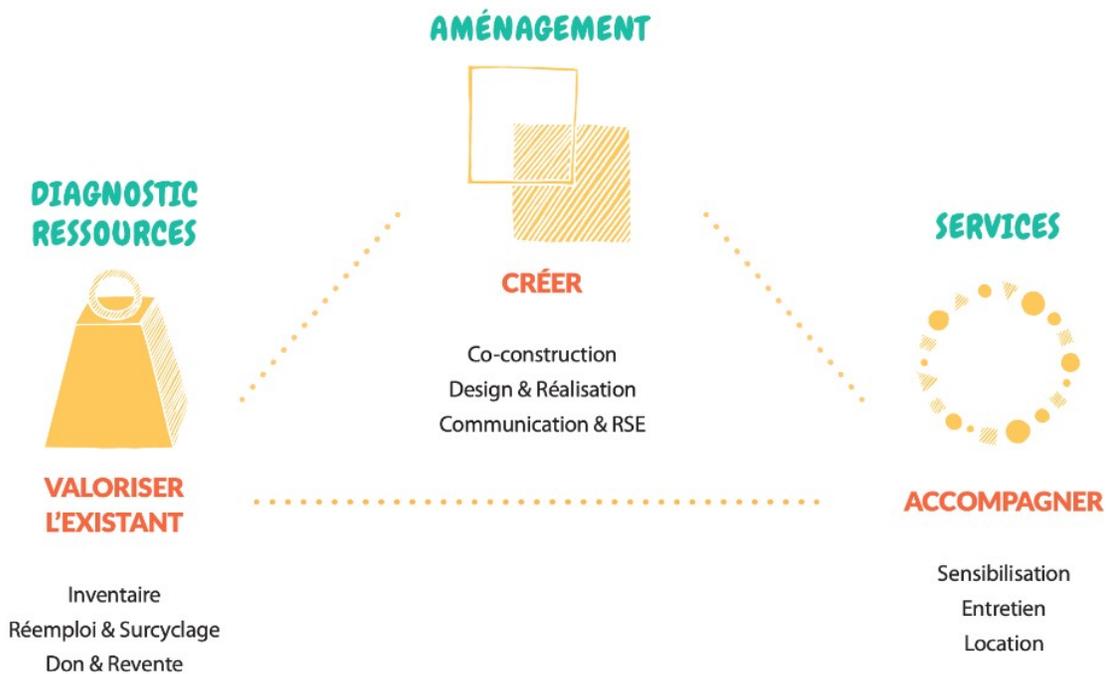
Développeur territorial chez Merci René (69)



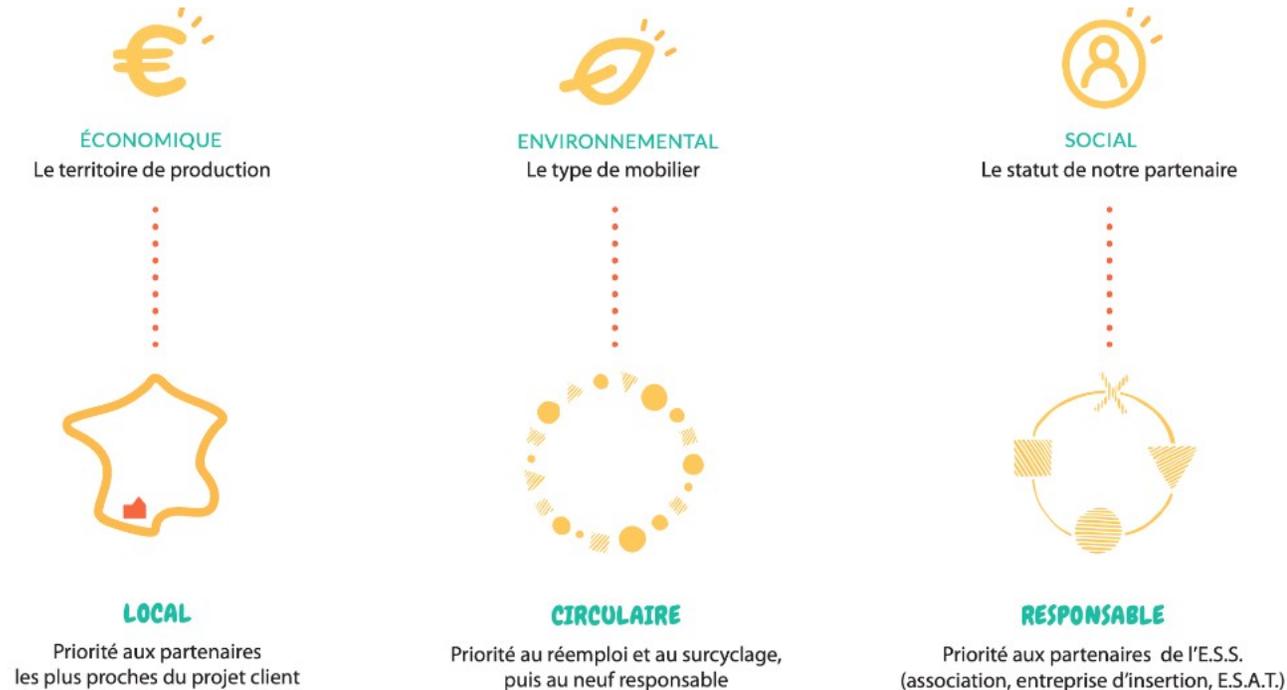
Notre posture :
Facilitateur
d'environnements
durables

Notre mission : Démocratiser l'économie sociale & circulaire dans les aménagements des professionnels

Nos activités



Nos critères d'impacts



Aménagement de la Maison des Citoyens : **SUCCÈS**



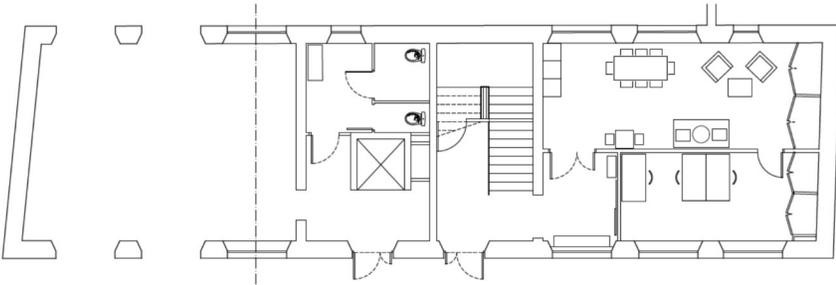
Lieu : Pibrac (31)

Surface a aménager : 200 m2

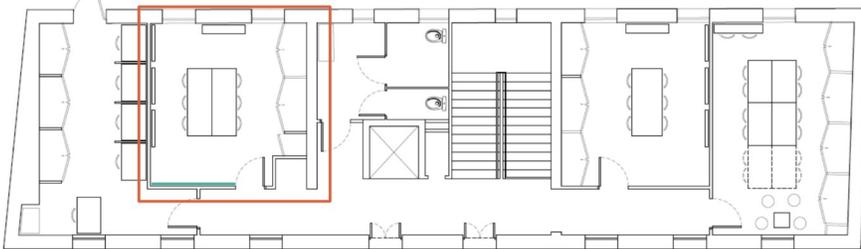
Nombre d'hab. : <10 000

Budget : 20 000 €

RDC :



Etage 1 :



Prestation Merci René :



Co-construction du projet d'aménagement avec les élus, le centre social et les habitants lors d'ateliers de consultation.



Sourcing et mise en œuvre du mobilier en réemploi et surcyclé

Résultats attendus :

LES PLUS VALUES

Mobilier de seconde vie et design sur-mesure



Modulable



Sain



Durable

Des espaces singuliers pour maintenir le lien entre salariés, clients et producteurs



Confortable



Unique



Esthétique



Fourniture de mobilier Centre Communal (Mairie de Grenoble) : ECHEC



Lieu : Grenoble (38)

Nombre de mobilier : 150

Budget du marché : 70 000 €

Contraintes :

ARTICLE 06 – CERTIFICATS DE CONFORMITE AUX DIFFERENTES NORMES

Le candidat fournira les certificats de conformité à la norme NF « Collectivité » ainsi que tous les résultats des tests effectués sur le mobilier prouvant son ergonomie, sa solidité etc... ;

Il fournira les certificats de conformité de résistance au feu ainsi que les certificats prouvant le caractère écologique du mobilier (voir mémoire technique).

2.3 - Variantes

Aucune variante à l'initiative des candidats n'est autorisée.

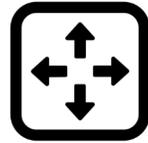


RECOMMANDATIONS



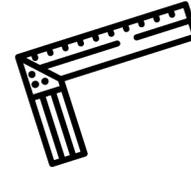
Connaitre

- L'écosystème des solutions
- Les contraintes et opportunités législatives
- Les enjeux de l'économie circulaire, du réemploi, du surcyclage



Adapter

- Les AO aux spécificités de l'ÉC
- Proposer des Lots Réemploi
- Accepter les variantes (durable, ess, réemploi)



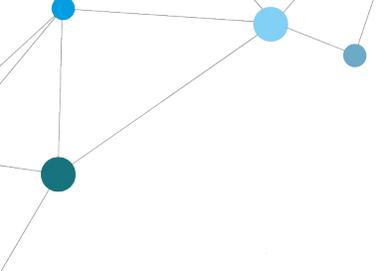
Tester

- Proposer des « projets pilotes »
- Expérimenter à l'échelle d'un petit projet
- Proposer des projet hors AO : <40 000€



Echanger

- Développer des liens entre acheteurs publics et acteurs de l'économie circulaire
- Ne pas sous estimer le rôle de la CP dans le développement



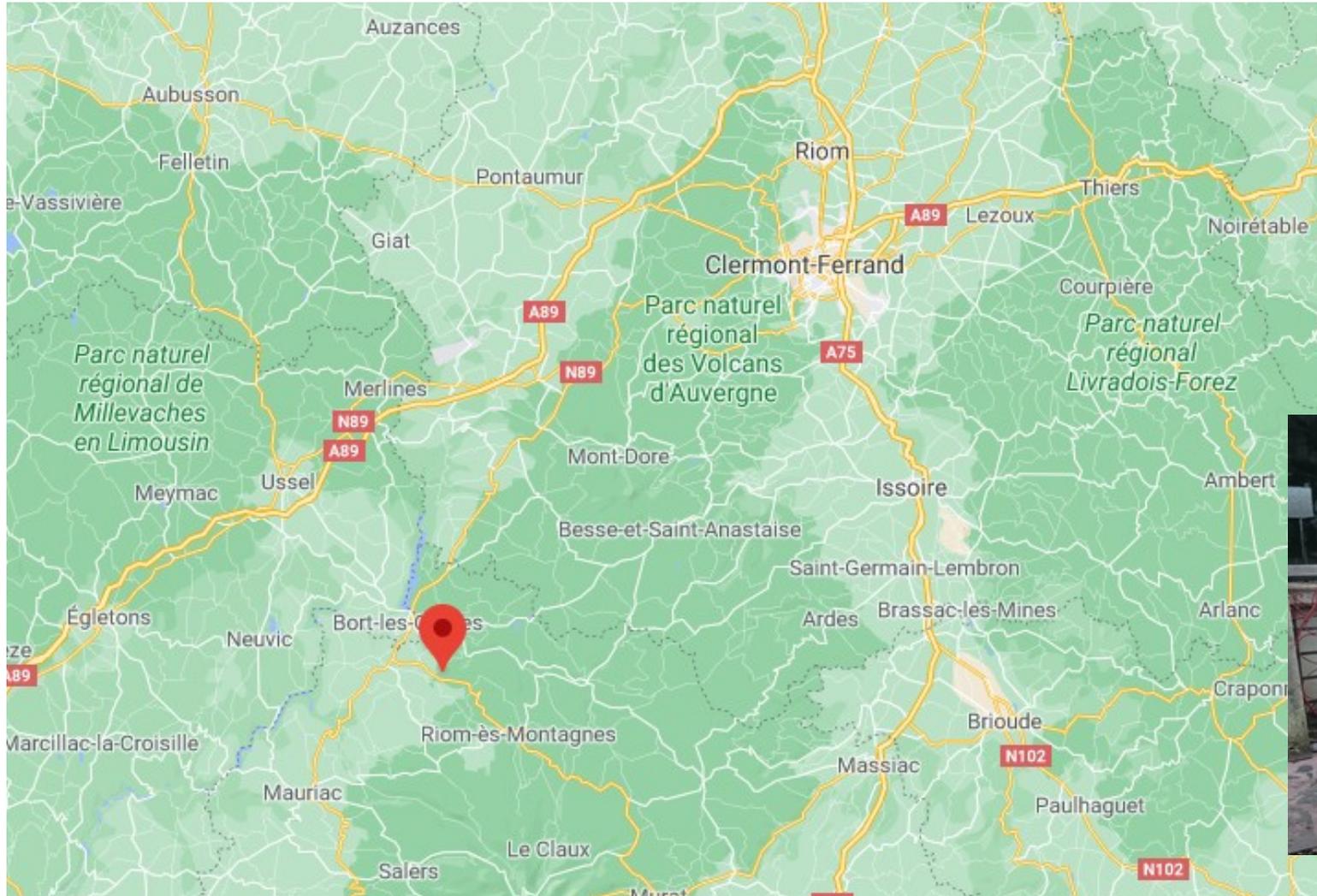
Atelier Réemploi et réutilisation

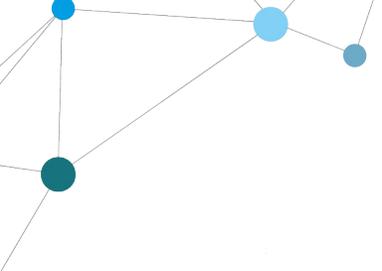


Jérôme Juillard

Coordinateur de la Ressourcerie Terre d'Eco (15)

Atelier Réemploi et réutilisation





Atelier Réemploi et réutilisation

Questions/Réponses

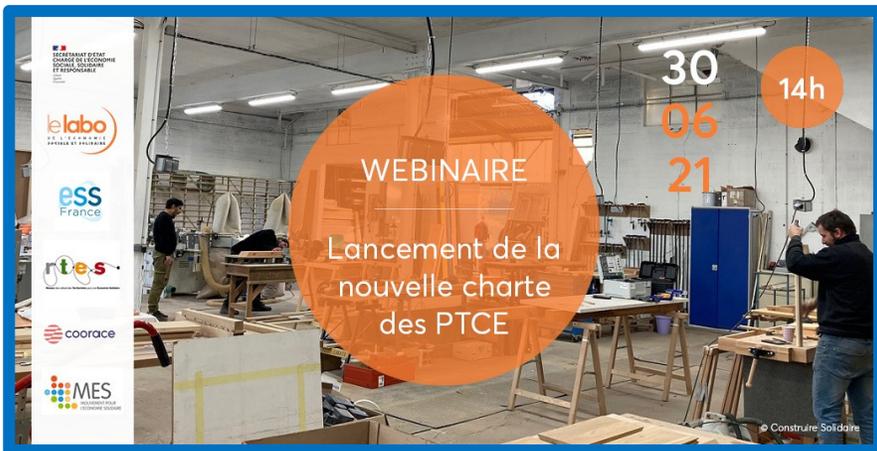
Conclusion



Emeline Baume

Administratrice RTES, Vice-Présidente du Grand Lyon et coprésidente de la Commission ESS et économie circulaire de France urbaine

Webinaire Mercredi 30/06 14h-15h

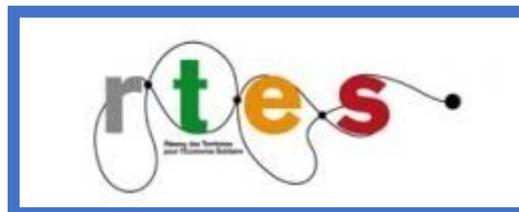


AGENDA

Webinaire Lundi 05/07 15h-17h



AG Jeudi 16/09 à Paris



Déploiement du référentiel
Économie Circulaire

Action collective pour les territoires
en Auvergne-Rhône-Alpes

Forum 19 au 21/10 à Niort



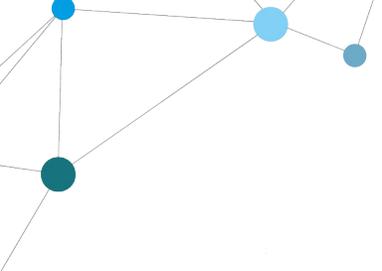
**20/10 - Commande publique
circulaire**

**08/12 - Mobilisation citoyenne
pour développer l'économie
circulaire**



Ambition ESS.

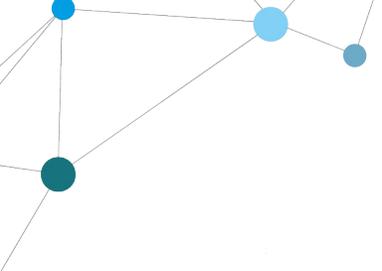
Retrouvez tous les événements ESS en Auvergne-Rhône-Alpes sur : ambition-ess.org



Mot de la fin

Merci de votre participation

Rendez-vous jeudi 07 octobre!



Coordonnées

www.cress-aura.org

www.rtes.fr

lpastiau@cress-aura.org

animation@rtes.fr

07 50 55 38 14

03 20 97 17 97